



Programme LEADER 2014-2020 du Pays Mellois

Critères de sélection des projets

Intitulé de l'opération :

Porteur de projet :

Votre argumentaire permettra au Comité de pré-sélection de situer votre projet au regard des différents descriptifs des 4 critères.

TRANSFÉRABILITÉ	
Le projet peut-il être applicable ailleurs sur le Pays Mellois ou sur un autre territoire ?	
Descriptif	Argumentaire
Le projet n'est pas transférable	
Seule l'idée de l'initiative peut engendrer une réflexion de transférabilité, mais la faisabilité reste très incertaine	
Une structure ou un territoire avec les mêmes caractéristiques pourrait prétendre à un transfert de l'initiative	
Le projet est partiellement transférable. Certains aspects ne pourront pas être appliqués à cause de l'hétérogénéité des caractéristiques territoriales	
Le projet est transférable avec quelques adaptations	
L'ensemble du projet est un exemple parfaitement transférable	

INNOVATION ET EXEMPLARITÉ	
Le projet apporte-t-il une nouveauté en Pays Mellois (en termes de démarche, enjeux auxquels il répond, organisation, technologies, produits) ?	
Objet	Argumentaire
Le projet n'apporte rien de nouveau	
Le projet semble peu original. Des initiatives similaires et dans un contexte identique ont déjà été menées localement	
Le projet apparaît comme innovant par un des aspects listés ci-dessus	
Le projet apparaît comme innovant par plusieurs des aspects listés ci-dessus	
Peu d'expériences similaires existent à l'échelle du Pays Mellois	
Le projet n'a jamais été réalisé sur le territoire	

DÉMARCHE PARTICIPATIVE	
La méthodologie de projet est-elle en adéquation avec les attentes du Programme Leader (en terme de partenariat / mise en réseau, concertation, communication, inspiration d'expériences extérieures)	
Objet	Argumentaire
Le projet s'est réalisé sans démarche participative	
Le projet s'est réalisé avec la seule participation des partenaires institutionnels et/ou financiers	
Le projet s'inscrit dans une démarche participative sur un des aspects listés ci-dessus	
Le projet s'inscrit dans une démarche participative sur deux des aspects listés ci-dessus	
Le projet s'inscrit dans une démarche participative sur les trois aspects listés ci-dessus	
Le porteur de projet a fortement mobilisé les partenaires et/ou bénéficiaires finaux dès l'amont du projet	

IMPACTS ET VALEUR AJOUTÉE

En quoi le projet a-t-il un impact sur le territoire en lien avec la stratégie Leader (attractivité des bourgs, diversification économique et des services, pérennité, rayonnement / image) ?

Objet	Argumentaire
Le projet n'apporte aucune valeur ajoutée et n'a pas d'impact sur le territoire	
L'impact du projet est très minime et il est difficile de mesurer les retombées sur le territoire	
Les impacts du projet sont pressentis mais encore difficiles à mesurer même si la valeur ajoutée est perceptible	
Les impacts sont ciblés sur quelques thématiques et le projet commence à marquer le territoire	
Les impacts du projet sont importants et le territoire est marqué par celui-ci	
Le projet a de forts impacts sur le territoire et apporte une réelle valeur ajoutée dans plusieurs domaines	

Informations complémentaires que le porteur de projet souhaite apporter au GAL

--